

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC
OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du mardi 7 décembre 2021

Report de la séance du 9 novembre 2021 faute de quorum

Date de convocation : 18 novembre 2021
Nombre de membres en exercice : 18

PRÉFECTURE DE L'EURE

Présents : 11
Votants : 7

Président de séance : Rémi PRIEZ
Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT



Titulaires et suppléants présents : M. PRIEZ, Mme PLAISANCE, Mme PHILIPPE, Mme BONNARD, Mme BERTOUT-BARBEY, Mme SAUVÉ, M. GREMONT

Assistaient à la séance : Mme PORTHEAULT - OTC, Mme GUITTARD - OTC, Mme PETTIER - EPN, M. RUFFE - DGFiP

Titulaires et suppléants excusés : Mmes AUGER, COLLIN, BEAUVILLARD, BANDELIER, Mrs MABIRE, ROUSSEL, GROIZELEAU, ZAYANI, BRULARD, CHASSEREZ

Délibération n°20/2021 – Décision modificative n°3 BP 2021

VU l'art. L.133-7 du Code du Tourisme,

VU les articles R133-10 et R133-14 du Code du Tourisme,

VU l'article 6 des statuts de l'EPIC Office de Tourisme et de Commerce,

VU la délibération n°07/2021 du 22 mars 2021 – Budget primitif 2021

VU la délibération n°11/2021 du 5 mai 2021 – Décision modificative budget 2021

VU la délibération n°17/2021 du 30 août 2021 – Décision modificative n°2 BP 2021

Rappel

L'établissement est géré par le plan de compte M4 et son budget est soumis au vote par nature sans présentation fonctionnelle.

Vu l'article L133-7 du Code du Tourisme, le budget de l'EPIC comprend notamment en recettes le produit :

- des subventions
- des souscriptions particulières et d'offres de concours
- de dons et legs
- des taxes que le Conseil communautaire aura décidé de lui affecter (notamment la taxe de séjour),
- des recettes provenant de la gestion de services ou d'installations sportives et touristiques

Vu l'article R133-14 du Code du Tourisme, figurent au budget de l'EPIC :

- les recettes telles qu'elles sont définies ci-dessus
- en dépenses, notamment : les frais d'administration et de fonctionnement, les frais de promotion, de publicité et d'accueil.

Budget principal 2021 – dépenses et recettes d'exploitation

Dépenses d'exploitation en €	BP et DM 2021 votés au 30/08/2021	Modification DM 3	Budget 2021 au 09/11/2021
011 - charges à caractère général	339 479.30 €	0 €	339 479.30 €
012 - salaires & charges	502 932.00 €	0 €	502 932.00 €
65 - autres charges de gestion courante	17 720.00 €	0 €	17 720.00 €
66 - charges financières	1 000.00 €	0 €	1 000.00 €
67 - charges exceptionnelles	12 600.00 €	0 €	12 600.00 €
68 - Dotations dépréciations provisions	3 100.00 €	0 €	3 100.00 €
022 - dépenses imprévues	1 500.00 €	0 €	1 500.00 €
042 - opération d'ordre transfert entre sections	32 136 €	0 €	32 136.00 €
Total TTC	910 467,30 €	0 €	910 467.30 €

Recettes d'exploitation en €	BP et DM 2021 votés au 30/08/2021	Modification DM 3	Budget 2021 au 09/11/2021
013 - atténuation de charges	0 €	0 €	0 €
70 - ventes de produits	197 150 €	0 €	197 150 €
74 - subventions Dont EPN Dont Région	575 000 € 575 000 €	0 €	575 000 €
75 - autres produits de gestion courante (TS, ticket resto)	110 400 €	0 €	110 400 €
77 - produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
042 - opérations d'ordre de transfert entre section	0 €	0 €	0 €
R002 - Report N-1	27 917.30 €	0 €	27 917.30 €
Total TTC	910 467.30 €	0 €	910 467.30 €

Budget principal 2021 - dépenses et recettes d'investissement

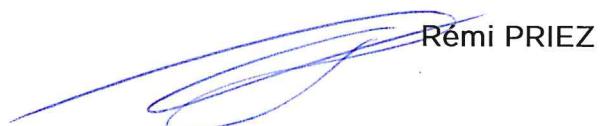
DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €				
chap/art.	Libellé	BP et DM 2021 votés au 30/08/2021	Modification DM 3	Budget 2021 au 09/11/2021
16	Emprunts et dettes assimilés	10 230 €	0 €	10 230 €
1641	Emprunt en €	10 230 €	0 €	10 230 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
2181	Installations et agencements	0 €	0 €	0 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0 €	+5000 €	+5000 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
275	Dépôts de cautionnements versés	0 €	0 €	0 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0 €	0 €	0 €
TOTAL		10 230 €	5000 €	15 230 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT en €				
chap/art.	Libellé	BP et DM 2021 votés au 30/08/2021	Modification DM 3	Budget 2021 au 09/11/2021
16	Emprunts et dettes assimilés	0 €	0 €	0 €
1641	Emprunt Crédit Agricole	0 €	0 €	0 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	32 136 €	0 €	32 136 €
28181	Installations générales, agencements et aménagements	0 €	0 €	0 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0 €	0 €	0 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	62131,99 €		62 131,99 €
TOTAL		94267,99€		94267,99 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité (7 voix pour),
- APPROUVE la décision modificative n°3 du budget principal 2021 telle que présentée ci-dessus.

Certifié exécutoire le 7 décembre 2021
Transmis en Préfecture le 14/12 / 2021
Publié le 22/12 / 2021

Le Président,



Rémi PRIEZ